

TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES : NOS ENGAGEMENTS

Ce texte a pour but de vous informer sur la manière dont nous utilisons ces données et vous indique la façon de procéder si vous souhaitez y apporter une modification.

Le responsable du traitement des données personnelles dans le cadre de la gestion des jeux concours est l'association DIJON CONGREXPO, SIRET n° 016 050 726 00013 dont le siège social est situé au 3 boulevard de Champagne à Dijon et dont le numéro de TVA intracommunautaire est FR 32 016 050 726. DIJON CONGREXPO est représenté par Monsieur Yves BRUNEAU, son gérant.

DIJON CONGREXPO prend les mesures propres à assurer la protection et la confidentialité des informations nominatives qu'elle détient ou qu'elle traite dans le respect des dispositions de la Loi informatique et Liberté et du RGPD.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée, dite loi « Informatique et Libertés », et depuis le 25 mai 2018 conformément au Règlement européen relatif à la protection des données personnelles (RGPD) n°2016/679, les participants sont informés que la société organisatrice, en tant que responsable de traitement, procède à des traitements des données à caractère personnel des participants. Les participants autorisent la société organisatrice, de façon libre et éclairée, à collecter lors de leur participation au Jeu des données à caractère personnel les concernant.

Les données à caractère personnel recueillies et traitées par la société organisatrice ont pour finalité : la participation aux tirages au sort, et le cas échéant l'envoi du lot. Le destinataire des données est la société organisatrice. Sous réserve de leur consentement express, les informations collectées sur les participants pourront être utilisées par la société organisatrice afin de les informer régulièrement sur les services et événements proposés par la société organisatrice.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée, dite loi « Informatique et Libertés », et depuis l'entrée en vigueur du règlement européen relatif à la protection des données personnelles (RGPD) n°2016/679, les participants disposeront, en outre du :

- Droit d'accès (article 15 RGPD) et de rectification (article 16 RGPD), de mise à jour, de complétude des données des Utilisateurs
- Droit de verrouillage ou d'effacement des données des Utilisateurs à caractère personnel (article 17 du RGPD), lorsqu'elles sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées, ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite
- Droit de retirer à tout moment un consentement (article 13-2c RGPD)
- Droit à la limitation du traitement des données des Utilisateurs (article 18 RGPD)
- Droit d'opposition au traitement des données des Utilisateurs (article 21 RGPD)
- Droit à la portabilité des données que les Utilisateurs auront fournies, lorsque ces données font l'objet de traitements automatisés fondés sur leur consentement ou sur un contrat (article 20 RGPD)

Les participants pourront exercer leurs droits auprès de la société organisatrice, à l'adresse suivante : DIJON CONGREXPO, Parc des Expositions et Congrès de Dijon, Centre Clemenceau 3 boulevard de Champagne – BP 67827, 21078 DIJON CEDEX, France.
« Tél. : (33) 03.80.77.39.38 / Fax : (33) 03.80.77.39.39 / admin@dijon-congrexpo.com ».

Les participants disposent de la faculté d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Les participants sont informés qu'ils disposent, s'ils ne souhaitent pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, du droit de s'opposer au démarchage téléphonique en entrant leurs numéros de téléphone fixes ou portables sur la liste d'opposition gratuite accessible via le site www.bloctel.gouv.fr.